

**Me Hélène Sicard L. LL**

Avocate

Barrister and Solicitor

5175 de la Concorde

Vaudreuil-Dorion

Qc, J7V 0G1

Tél : 450-458-4924

Fax : 450-458-5270

[helenesicard@videotron.ca](mailto:helenesicard@videotron.ca)

Vaudreuil-Dorion, 18 octobre 2018

Me Véronique Dubois  
Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal H4Z 1A2

**Par dépôt électronique et courriel seulement**

**Objet : Dossier R-4057-2018, Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2019-2020**

**Demande de prolonger la date de dépôt des preuves des intervenants au  
14 novembre 2018**

---

Chère consœur,

UC constate que le Distributeur a déposé ce matin une lettre dans laquelle il demande un délai supplémentaire de huit (8) jours, pour répondre aux demandes de renseignements dans le dossier en rubrique.

Selon cette demande du Distributeur les réponses aux demandes de renseignements seraient reçues le 30 octobre 2018 soit pendant les audiences du dossier R-4045-2018 qui doivent se terminer le 6 novembre 2018.

UC, dans ces circonstances, considérant ses obligations, audiences devant la Régie et autres engagements ne pourra déposer sa preuve en date du 5 novembre 2018, tel que prévu à l'échéancier établi dans la décision D-2018-129.

En conséquence, vu le report demandé par le Distributeur pour le dépôt de ses réponses et afin de pouvoir déposer une preuve qui sera pertinente et utile à la Régie UC demande de reporter au 14 novembre 2018 le dépôt de sa preuve et de celles des intervenants.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consœur, mes salutations distinguées.



Me Hélène Sicard

c. c. Viviane de Tilly